



MA FORMATION EST
PRISE EN CHARGE

J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
INFIRMIER.ÈRE
PUÉRICULTURE

L'APPRENTISSAGE

by *santest*



POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer théorie et pratique sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez plus compétitif.ve sur le marché du travail et doté.e d'une expérience reconnue.
- Vous serez rémunéré.e pendant votre formation.
- Vous vivrez une expérience qualifiante et valorisante au sein d'une équipe de professionnels.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTEUR.RICE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE MAIS AUSSI :

Être admis à un institut de formation des infirmiers puériculteurs partenaire :



Être agé.e de moins de 30 ans.*
*ou disposer d'une RQTH.

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS INFIRMIER.ÈRE PUÉRICULTEUR



VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis, SANTEST vous accompagne également dans la recherche d'un employeur

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
Tél. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr




santest
AU SERVICE DE LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ